

Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois – Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne – Saint-Mandé-Saint-Maur-des-Fossés-Saint-Maurice-Villiers-sur-Marne-Vincennes-

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL ParisEstMarne&Bois EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 25 SEPTEMBRE 2017 SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN

17-114

OBJET: Modification du tableau des effectifs de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois

Membres en exercice	90
Présents titulaires	65
Représentés	20
Absents	5

Votants	85
Abstention	0
Suffrages exprimés	85
Pour	85
Contre	0

Présents:

Dominique ADENOT, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON ZONON, Thierry BARNOYER, Patrick BEAUDOIN, Jean-Philippe BEGAT, Jacques Alain BENISTI, Éric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Luc CADEDDU, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Agnès CARPENTIER, Nicole CERCLEY, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, François COCQ, Thierry COUSIN, Florence CROCHETON, Alain DEGRASSAT, Pierre-Michel DELECROIX, Sylvain DROUVILLE, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Brigitte GAUVIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Delphine HERBERT, Michel HERBILLON, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Laurent LAFON, Dominique LE BIDEAU, Patrick LE GUILLOU, Pierre LE BEAU, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP MARTIN, Marc MEDINA, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Jean-Jacques PASTERNAK, Henri PETTENI, Vincent PINEL, Régis PIO, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Christine RYNINE, Jean-Pierre SPILBAUER, Virginie TOLLARD, Annie TRICOCHE, Jacqueline VISCARDI, Jean-François VOGUET, Valérie ZELIOLI

Représentés :

Adrien CAILLEREZ, Christian CAMBON, Pierre CARTIGNY, Sabine CHABOT Philippe CIPRIANO, Isabelle DALLEAU, Olivier DOSNE, Carole DRAI, Delphine FENASSE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Jean-Jacques GUIGNARD, Marie KENNEDY, Nassim LACHELACHE, Gérard LAMBERT, Pascale MARTINEAU, Marie-France PARRAIN, Christel ROYER, Igor SEMO, Sylvie TRICOT-DEVERT, Pascale TRIMBACH

Absents:

Caroline ADOMO, Gilles CARREZ, Nicolas CLODONG, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Alain PAVIE.

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20171003-D17-114-DE Date de télétransmission : 03/10/2017 Date de réception préfecture : 03/10/2017

CONSEIL DE TERRITOIRE PARISESTMARNE&BOIS

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

<u>OBJET</u>: Modification du tableau des effectifs de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU la loi n°84-53 en date du 26 janvier 1984, notamment son article 34,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque Collectivité ou Etablissement sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité ou de l'Etablissement,

CONSIDERANT qu'il appartient, ainsi au Conseil de Territoire de fixer l'effectif des emplois à temps complet ou non complet nécessaires au fonctionnement des services,

CONSIDERANT que l'actualisation du tableau des effectifs de l'EPT vise à tenir compte des évolutions de carrière des agents de l'EPT,

CONSIDERANT que l'adaptation du tableau des effectifs permet de répondre au mieux aux missions de l'EPT ParisEstMarne&Bois, à la suite de départs d'agents de l'EPT ParisEstMarne&Bois (mutations, départs en retraite...) et de faire évoluer régulièrement ses services,

DELIBERE

APPROUVE la modification du tableau des effectifs de l'EPT ParisEstMarne&Bois ci annexé

DIT que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget principal de l'EPT.

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20171003-D17-114-DE Date de télétransmission : 03/10/2017 Date de réception préfecture : 03/10/2017